

PROJET D'ÉTABLISSEMENT PETITE CRÈCHE



□ 7 Rue de la Boetie - 24260 Le Bugue

☎ 09-75-50-17-36 / 05-53-07-82-14 // @ f.eyroi@cc-vh.fr

Gestionnaire : Communauté de Communes Vallée de l'Homme

□ 28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil

☎ 05-53-51-70-70 / @ contact@cc-vh.fr



www.cc-valleedelhomme.fr / CAF www.mon-enfant.fr

SOMMAIRE

I / LE PROJET D'ACCUEIL

II / LE PROJET ÉDUCATIF

III / LE PROJET SOCIAL & DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

IV / CONCLUSION

ANNEXES : DOCUMENTATION

Cet établissement est cofinancé



Le décret adopté le 30/08/2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, vise à uniformiser administrativement tous les modes d'accueil et prévoit la mise en vigueur de documents concernant : un projet d'accueil, un projet éducatif, un projet social et de développement durable et un règlement de fonctionnement.

Ces documents sont consultables sur le site de la Communauté de Communes : <https://www.cc-valleedelhomme.fr>

Le projet d'établissement est lié aux spécificités de la crèche et met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L.244-1-1 du code de l'action sociale et des familles (document en annexe).

I / LE PROJET D'ACCUEIL

a) Présentation

L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant « la Souris Jaune » situé dans le Périgord noir, a été créé à l'initiative de la Communauté de Communes suite à une enquête réalisée auprès des familles venues toujours plus nombreuses s'installer dans le département. La crèche a ouvert ses portes le 16 octobre 2006 sur la commune du Bugue, après autorisation du médecin de la PMI.

La structure fonctionne conformément aux dispositions des décrets applicables aux EAJE.

Gérée à ses débuts par une association qui portait le même nom, elle a transféré ces compétences auprès de la Communauté de Communes « Terre de Cro-Magnon », qui en fusionnant le 1er janvier 2013, est devenue Communauté de Communes Vallée de l'Homme. C'est à cette date, par décision du conseil communautaire et en accord avec les membres de l'association, que l'Intercommunalité exerçant la compétence Enfance & Jeunesse, a repris la gestion directe de la crèche.

La structure, dénommée « petite crèche », fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle propose un multi-accueil collectif pour un agrément de 16 places, en accueil régulier ou occasionnel, voire d'urgence. Le nombre d'inscriptions des familles est plus élevé compte tenu de certaines places laissées vacantes dans la semaine.

Elle assure l'accueil des enfants dont les parents exercent une activité professionnelle ou non, dès la fin du congé maternité (10 semaines) jusqu'à l'entrée à l'école maternelle ; limite d'âge étendue aux 5 ans révolus de l'enfant en situation de handicap.

L'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique, est formalisé sous forme d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé écrit et validé par différents partenaires : parents, responsable de la structure, médecin prescripteur, référent "Santé et Accueil inclusif" de la crèche).

Mobilisant parfois des compétences spécifiques et afin que l'enfant vive au mieux ces moments en collectivité, il s'inscrit dans un travail de concertation et de réflexion au sein de l'équipe.

Une plate-forme de coordination et d'orientation TND (PCO) a été mise en service en septembre 2022. Elle a pour vocation l'accompagnement des familles dans le diagnostic précoce et l'accompagnement aux soins pour les enfants présentant des troubles du neuro-développement.

<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/enfance-famille/plateforme-de-coordination-et-dorientation-tnd-pco>

La crèche répond en priorité aux demandes des familles vivant sur le secteur de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme, en second temps celles qui y travaillent.

b) Sa mission

La structure dénommée "petite crèche" offre un **lieu de vie** et de **sociabilisation** où les moyens sont mis en œuvre pour que l'enfant, à une période cruciale de son développement, vive au mieux la séparation d'avec sa famille et s'épanouisse personnellement. Elle se doit de « *proposer un environnement suffisamment bon pour que la mère accepte l'idée d'enlever son bébé de ses bras pour l'amener vers les bras de quelqu'un d'autre* ». Un endroit adapté aux besoins de chaque enfant, dans lequel il va puiser des moments de jeu, de découverte et d'éveil ; y vivre des expériences et des relations avec les autres ; y apprendre les premières règles de comportement....

La crèche amène l'enfant à être autonome et à vivre « ensemble » dans le groupe. Le personnel veille à tout moment à la santé et à la sécurité de chaque enfant qui lui est confié ; prodigue les soins nécessaires au confort de l'enfant ; assure son bien-être ; répond à ses besoins physiques, psychologiques et affectifs.

Toute personne dans l'équipe, quelle que soit la place qu'elle occupe, respecte les principes établis par la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Elle prend en compte la vulnérabilité de l'Enfant à cet âge et sa dépendance à l'adulte.

La crèche permet d'accompagner et de soutenir les parents dans leur fonction d'éducation. Elle apporte une aide aux familles afin que celles-ci puissent concilier leur vie professionnelle et familiale. Pour les personnes ne travaillant pas, elle facilite l'octroi de temps et assure l'intégration de l'enfant dans un environnement collectif.

Elle favorise l'enrichissement du lien social dans un environnement essentiellement rural.

Implantée dans un milieu également touristique, la structure offre par ses dimensions à échelle humaine, un cadre de vie agréable et convivial pour l'enfant et sa famille.

Elle se situe non loin du centre-ville, à proximité d'autres établissements (écoles maternelle et primaire, maison de retraite...) permettant les échanges intergénérationnels et la transition vers le milieu scolaire.

Un relais Petite Enfance est présent sur le territoire, ayant un rôle d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les familles et leurs enfants. Il existe une association 'La Petite Maison', lieu d'accueil enfants/parents, offrant un service gratuit situé au Bugue ; des centres de loisirs ; une médiathèque dans le centre-ville, quelques commerces.

La crèche est aussi un **lieu d'observation et de formation** pour les stagiaires qui se destinent aux métiers Petite Enfance. Les demandes viennent essentiellement de MFR, lycée professionnel ou candidature libre pour la préparation du bac professionnel services aux personnes et aux territoires ou CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance ou bien le Bac Accompagnement Soins et Services à la Personne.

Ils sont encadrés par un professionnel ayant un diplôme équivalent ou supérieur à la

formation engagée.

Ils sont soumis à l'application des règles et principes évoqués dans les documents et protocoles de la structure (consultables dans le service). Un livret leur est adressé avant le début du stage et rappelle le respect de certains principes, dont la confidentialité des informations. Un extrait du casier judiciaire B3 de moins de 3 mois est demandé pour les personnes majeures.

c) Compétences des professionnels(le)s

Le travail auprès de jeunes enfants requiert des compétences relationnelles et professionnelles : un savoir-faire, un travail de réflexion rigoureux, une ouverture d'esprit, une aptitude à communiquer, du professionnalisme, de l'investissement, de la créativité, de l'engagement.... Le personnel, qualifié, doit répondre au mieux aux demandes des familles et aux besoins des enfants tout en privilégiant les valeurs qui lui sont prioritaires, telles que la qualité de l'accueil, la solidarité, la cordialité, la bienveillance, le bien-être et le respect de la personne.

L'équipe toute entière est garante des valeurs et principes défendus dans l'établissement. Elle est soumise aux secrets professionnel et médical, obligation légale et morale, et au devoir de discrétion sur la confidentialité des informations et la vie privée des personnes ; elle s'engage à respecter la confidentialité des échanges, que ce soit dans l'exercice de ses fonctions ou lors des temps de réunions ou de régulation organisés dans l'année

A travers les échanges et le dialogue, chaque professionnel(le) met en avant ses compétences et ses valeurs professionnelles et personnelles. La réflexion menée permet d'initier des actions qui s'intègrent dans le projet d'établissement, de prendre de la distance vis-à-vis de certaines situations et formalise les pratiques. Elle garantit une posture professionnelle.

Une **équipe pluridisciplinaire** représente une véritable richesse dans le travail au quotidien.

Chaque membre de l'équipe doit se sentir investi de la place qu'il occupe auprès des enfants et des familles ; il doit prendre tout le sens de sa responsabilité professionnelle et se remettre en question si nécessaire. Les différentes formations représentées sont complémentaires et améliorent le regard porté sur l'Enfant. Les décisions sont réfléchies et partagées en équipe, le projet d'accueil est le résultat d'une réflexion commune et d'un relai entre les professionnels : « réfléchir ensemble sur le sens que l'on donne à ses pratiques éducatives afin de les adapter aux compétences du jeune enfant. L'enfant se construit au contact de l'adulte et c'est pour cette raison qu'il doit être le centre de nos préoccupations ».

L'équipe se compose de :

* 1 directrice Éducatrice de Jeunes Enfants (à temps plein – 35h), responsable du service ; elle a autorité sur l'ensemble du personnel.

* 1 Éducatrice de Jeunes Enfants (à temps plein 35h), garantit la mise en œuvre du projet éducatif avec l'ensemble de l'équipe : propose un accompagnement individuel et adapté pour chaque enfant, exerce un travail d'observation, réfléchit à l'aménagement, soumet des choix de jeux et veille à leur bon état d'entretien et de sécurité, propose des temps d'activité en relation avec l'équipe, échange avec les parents notamment au moment de

l'accueil du matin et du soir, gère les plannings de présence des enfants... Elle travaille davantage auprès des plus grands, tout en gardant un lien avec les tout-petits. Elle organise les temps d'adaptation avec les parents, assure les soins quotidiens. Elle remplit la fonction de 'personne en continuité de direction' (PECD)** en cas d'absence de la directrice.

Une concertation permanente est entretenue entre elle, la directrice et l'auxiliaire de puériculture pour veiller à la continuité du service et à la cohésion du fonctionnement de la structure.

* 1 Auxiliaire de Puériculture (à temps plein 35h) travaille davantage auprès du groupe des plus jeunes et si besoin auprès des grands. Elle assure les soins quotidiens des enfants (repas, changes...), accompagne l'enfant et la famille dans les moments de séparation et des retrouvailles le soir, organise les temps d'adaptation avec les parents, propose des moments d'éveil... – s'assure de la préparation des biberons et veille à l'application des mesures d'hygiène, de l'entretien des jeux et petit matériel de soins. Elle est la troisième personne co-responsable dans l'équipe qui accompagne la directrice et remplit la fonction de 'personne en continuité de direction' (PECD)** en l'absence de la directrice et de l'EJE..

** * La PECD répond uniquement aux situations d'urgence et en réfère, en cas d'importance à la Directrice si elle est joignable.*

Un classeur reprenant les marches à suivre est entreposé dans le bureau de la directrice.

* 4 CAP petite enfance (2 à 35h et 2 à 30h) : travaillent étroitement avec l'éducatrice et l'auxiliaire dans la prise en charge du groupe d'enfants, participent aux soins dispensés et à l'animation ; assurent le nettoyage des jeux ; interviennent en cas de besoin dans : l'entretien des locaux et du matériel, la confection des repas et les tâches de lingerie.

1 CAP PE a été désignée par la directrice pour remplacer la personne diplômée en son absence. Elle assure les tâches de la diplômée sur ce temps de remplacement et peut être amenée à répondre à une situation d'urgence en l'absence de la direction.

* 1 personne au poste de cuisine et d'entretien (à temps plein 35h) titulaire d'un BEP Bio Service :

- prépare en début de journée les repas et goûters, veille à l'application des normes d'hygiène alimentaire (démarche HACCP), effectue l'entretien de la cuisine et du matériel, gère le stock des denrées alimentaires.

- procède à l'hygiène et à la désinfection des locaux et équipement. Elle assure son service en fin de journée, dont un temps en dehors de la présence des enfants.

* 1 référent "Santé et Accueil inclusif".

* 1 agent de la Communauté de Communes effectue les travaux courants de réparation et d'entretien.

Une entreprise paysagiste s'occupe des travaux extérieurs (tonte, taille, ramassage des feuilles...).

Des documents sont établis et mis à disposition des agents pour soutenir leur travail mais aussi pour connaître leurs droits et devoirs : protocoles, tableaux, fiches de suivi, document unique, règlement intérieur des salariés, règlement sur les formations....

Des temps d'analyse de pratiques professionnelles destinés au personnel chargé de l'encadrement des enfants sont mis en place, au minimum 6h/an, en dehors de la présence des enfants. Ces rencontres sont animées par une personne extérieure n'ayant pas de lien hiérarchique avec l'équipe, coach professionnelle, intervenant dans l'analyse des pratiques et répondant à l'article 7 de l'arrêté du 29/07/2022.

Cet espace de parole donne l'occasion aux professionnels(les) de s'exprimer sur leur vécu et d'obtenir des réponses face à certaines problématiques, favorisant ainsi la dynamique de groupe.

Le travail auprès de jeunes enfants est « un métier singulier, qui fait appel à l'émotion, à l'affectif, à sa propre éducation », il est donc important de le professionnaliser. Il est nécessaire de s'adapter aux évolutions sociétales et familiales et de se tenir informés sur les recherches en lien avec le développement de l'enfant.

Tout au long de l'année, le personnel suit des stages et des formations proposées par des organismes (ACEPP, CNFPT...) ou sur site, en lien avec le métier de la Petite Enfance, la sécurité au travail, l'hygiène alimentaire, les gestes & postures....

d) L'organisation de l'accueil

La **communication** et le partage des informations est primordiale pour garantir une prise en charge qui soit cohérente (concertation, transmission, observation, dialogue). L'équipe utilise comme outils de travail : une « fiche de rythme » journalière sur laquelle sont notés les temps de repas, sommeil, changes & observations pour chaque enfant + un cahier de liaison où sont inscrites des informations utiles à la prise en charge, données par la famille au moment de l'accueil ou par téléphone.

2 groupes d'âges : bébés jusqu'à 10 mois // les plus grands.

Leur répartition est fonction des inscriptions des familles et des besoins du service. Pour une prise en charge adéquate, un effectif de 5 bébés et un peu plus d'une dizaine d'enfants plus âgés est pris en compte. La directrice peut en cours d'année prendre la décision d'inscrire des enfants nouveaux, selon les besoins en effectifs ou pour donner suite à une demande des services sociaux.

Journée type : à différents moments de la journée le groupe est pris en charge en petits effectifs, permettant au personnel de proposer des activités adaptées aux besoins de chacun.

Des temps forts alternent avec des moments plus calmes, ritualisés dans la journée (regroupement le matin avec quelques chansons, propositions de jeux sur table au moment de l'accueil, lecture d'histoires avant la sieste...).

Chez les bébés : les journées sont rythmées par des moments d'éveil, de sommeil, de repas... le personnel est soucieux de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.

Sur des temps d'éveil, le professionnel favorise la libre motricité ; il verbalise les situations, propose des petits jeux au sol (hochets...), de la musique (chansons, comptines...), réconforte l'enfant.

Organisation de la journée :

07h30 - 09h45 : accueil des enfants - lavage des mains à leur arrivée

09h00 :	temps de jeux libres et sur table
10h00 :	activités en plusieurs groupes
10h45 :	regroupement et temps de chansons / préparation des biberons par la personne diplômée
11h00/11h15 :	passage aux WC pour les plus grands - lavage des mains / repas
11h45 :	changes ou passage aux toilettes, coucher des plus jeunes // jeux libres
12h30 :	temps d'histoires
12h45/13h00 :	sieste / surveillance dans la salle pour les enfants qui ne dorment pas,
14h00 :	lever échelonné / temps de jeux dans la salle et sur table
15h30 :	goûter (<i>pas d'accueil entre 15:30 et 16:15</i>) puis jeux & activités, sortie dans le jardin dès que possible / premiers départs des enfants / accueil de certains enfants en adaptation ou pour un temps de jeux dans le cadre d'une prise en charge spécifique
18h30 :	fermeture (accueil des familles au plus tard 5/10mn avant).

Les activités proposées durant la semaine sont présentées sous forme de tableau affiché dans la salle de vie.

Des photos sont prises régulièrement à l'occasion des jeux, activités, animations, rencontres, anniversaire.... Elles restent à usage privé, destinées aux familles et sont toujours respectueuses de l'intimité de l'enfant.

L'organisation des locaux : l'idée première de l'architecte sur la conception de l'établissement était de représenter un château fort. De forme circulaire, il comporte une seule pièce de vie. Les coins repas, jeux, activités, bureaux, salle du personnel... sont matérialisés au sol par différentes couleurs. Une barrière dans le sas d'entrée de la crèche a été conçue pour sécuriser les lieux.

Le coin repas des enfants s'organise près de la cuisine (il est également utilisé pour des jeux et activités sur table). Une fontaine servant aux jeux d'eau, lavage des mains... est installée dans un endroit à part.

2 pièces de repos sont prévues pour les bébés et les plus grands.

1 jardin extérieur aménagé donne l'occasion aux enfants d'exercer leur motricité (courir, monter sur un vélo, sur le toboggan, sur des jeux à bascule...), la clôture qui délimite le jardin est mitoyenne avec la cour des enfants de l'école maternelle (proximité des fratries...).

Il existe également des petits sanitaires (WC, douche) à l'abri des regards et comprenant des claustras, une salle de change.

Le bureau de la directrice est un lieu de discussion avec les familles, de travail avec un ou plusieurs agents ; il est organisé pour remplir les tâches administratives.

Des locaux sont réservés au personnel (coin repas, douche, vestiaire...), 1 cuisine, 1 lingerie, 1 réserve de stockage pour le matériel d'hygiène et 1 local poussettes.

III/ LE PROJET ÉDUCATIF

Il se base sur la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée dans le code de l'action sociale et des familles, selon le décret n°2021-1131 du 30/08/2021. Ce décret pose le cadre juridique de l'accueil collectif des structures de la petite enfance.

L'établissement fonctionne conformément aux dispositions de la Caisse Nationale

d'Allocations Familiales et applique son règlement de fonctionnement.

Le projet éducatif place l'enfant au centre des préoccupations et donne une « image » de ce qui se vit dans la structure. Il garantit une cohésion dans le travail accompli et décrit les valeurs des professionnels. Il est donc réfléchi et travaillé en équipe. L'évolution des connaissances sur le tout petit, le contexte social en perpétuel mouvement, la place qu'occupe l'enfant dans la famille... nous obligent régulièrement à actualiser notre réflexion sur les pratiques d'accueil du jeune enfant.

a) La relation aux familles

Tandis que les parents se séparent physiquement de leur enfant, ils acceptent aussi l'idée de le confier à une tierce personne. Il est donc primordial d'instaurer une **relation de confiance** et ainsi favoriser la **transition** entre les deux milieux.

Une période d'adaptation avant l'entrée définitive de l'enfant est mise en place. Cette entrée progressive représente une étape charnière de l'accueil et elle est obligatoire.

Ce temps de rencontre et d'échanges avec l'enfant et son parent donne l'occasion de mieux connaître ses habitudes de vie afin de lui offrir les meilleures conditions possibles pour s'adapter au nouvel environnement et aux personnes.

Tout en faisant connaissance progressivement, les moments d'adaptation aident l'enfant à construire des repères.

Cette période est tout aussi importante pour le parent, qui peut alors s'informer sur le fonctionnement quotidien de la crèche et établir des contacts avec l'équipe qui s'occupera de son enfant.

Les temps de rencontre sont déterminés avec la personne diplômée mais le parent qui en ressent le besoin peut également venir, en concertation avec elle, à d'autres occasions.

L'accueil du matin et du soir est un moment de partage et d'échanges. C'est un temps privilégié qui se fait dans l'unité d'accueil, l'équipe invite les adultes à s'y avancer. Elle est vigilante à ne pas déposséder les parents de l'évolution de leur enfant et leur restitue autant que possible ce qu'il a fait dans la journée. Les transmissions se font toujours dans le cadre d'un échange constructif et bienveillant, le professionnel utilise un langage adapté et tempéré vis-à-vis des familles.

Pour mieux limiter le bruit et l'agitation, il est demandé aux adultes de rentrer à tour de rôle dans la salle.

b) Le regard positif porté sur l'enfant

Tout au long de la journée, les adultes favorisent le bien-être et le confort de l'enfant par un accompagnement physique et verbal approprié.

Une réflexion d'équipe a été initiée autour des 'douces violences', livre de Christine Schuhl / <https://bougribouillons.fr/les-douces-violences/>.

Chaque enfant est considéré comme une personne à part entière ayant **son caractère propre**. Il ressent des besoins auxquels les professionnels vont tenter d'y répondre en proposant un accueil aussi individualisé que possible. A la fois disponibles et attentionnés, ils sont présents pour **l'aider à vivre au mieux ses journées**,

l'accompagner dans ses acquisitions, le soutenir dans son début d'autonomie et favoriser sa démarche exploratoire. Toutes ces expériences et interactions qui se veulent positives vont lui conférer une certaine assurance.

Le travail en équipe porte sur la **continuité** et les **repères** ; sur la **bienveillance** portée à l'Enfant en toutes occasions (respect de son rythme, de sa personne, de son corps) ; sur la place des « **doudous** » mis à la disposition des enfants qui font le lien avec la maison et leur confèrent une certaine sécurité affective, l'accompagnement par les professionnels(les) à les poser par eux-mêmes afin qu'ils puissent investir les moments de jeux ; la **motricité libre** qui fait que les enfants ne sont jamais mis en situation qu'ils ne maîtrisent pas et leur procure une certaine aisance.....

A travers toutes les formes d'activités qui servent de support à la communication, l'enfant est soutenu par **la parole**. Le professionnel lui propose un accompagnement verbal qui se veut approprié pour lui permettre la mise en mots de son ressenti et l'aider à passer du ressenti d'un besoin à une demande, lui donner des pistes d'interprétation sur ce qu'il éprouve et sur ce qui le questionne, apporter des mots qui donnent du sens aux situations vécues, poser un cadre qui se veut rassurant et contenant.

L'enfant ainsi regardé comme un être **compétent** et évoluant dans un environnement qui lui confère une certaine **sécurité**, acquiert un sentiment de dignité, d'estime, de confiance en soi et de réussite. « *Plusieurs attachements solides dès la petite enfance procurent une sécurité intérieure nécessaire à une image positive de soi et du monde qui nous entoure, permettant de mieux appréhender les séparations ultérieures : école.....* » Cyrulnik.

Chez les **bébés** il est important de favoriser le lien entre la maison et la structure, les professionnels étant à l'écoute de ce que dit le parent. Il peut s'il le souhaite apporter des affaires personnelles (tee-shirt, écharpe...) qui rappellent l'environnement de la maison.

Le moment de l'accueil et la disponibilité de l'adulte à ce moment-là, la période d'adaptation, la motricité autonome encouragée, le portage, le respect du rythme de l'enfant, la verbalisation, les temps de jeux ... font partie intégrante du travail au quotidien.

Pour les plus **grands**, il est essentiel d'accompagner l'enfant par la parole pour donner du sens à la séparation et à l'absence.

Le professionnel tente de respecter au mieux ses attentes et de répondre à ses besoins, de l'accompagner dans ses acquisitions (marche, propreté...), de l'aider lorsqu'il manifeste une difficulté passagère (agressivité, trouble du sommeil ou de l'alimentation...).

Chaque jour, l'activité libre est pratiquée sous toutes ses formes (jeux symboliques, de manipulation, séries, expérimentation, construction...); des temps d'activité et d'éveil sont proposés également en petits groupes (peinture, pâte à modeler, dessin, jeux de transvasement de semoule... mais aussi activités motrices, relaxation.... jardinage aux beaux jours...).

Lors de l'activité, le résultat esthétique final n'est pas tant valorisé par le personnel que la manière dont l'enfant va appréhender l'activité, se l'approprier en fonction de ses envies et de son niveau de développement. Il n'y a donc pas d'activités dirigées proposées ni de productions attendues, comme par exemple à l'occasion des fêtes des mères et des pères. Cela respecte également la situation de certains enfants élevés

dans une famille monoparentale.

Un travail autour du langage est mené au quotidien sous forme d'ateliers adaptés aux enfants, lectures d'histoires, chants....

c) L'ouverture sur le monde extérieur

Selon certaines études effectuées entre 2005 et 2018, il en résulte que les enfants vont moins dehors, ne jouent pas longtemps librement et passent beaucoup de temps devant les écrans....

I. Constat # 3 - les enfants sont moins dehors

→ 2005 - Richard Louv (USA) - le nombre d'enfants dehors a baissé de moitié en 20ans

→ 2012 - Douglas et Point (Québec) - les enfants 3 à 5 ans ne jouent que 12 minutes librement

Au Québec, les 3-5 ans avaient en 2012 douze minutes d'activité libre par jour alors que les recommandations nationales se situent entre deux et trois heures. Claude Douglas et Mathieu Point (2012) "Portrait du développement moteur et de l'activité physique au Québec chez les enfants de 0 à 9 ans".

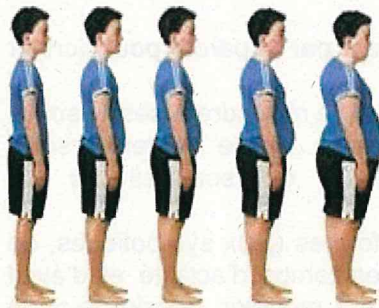
→ 2015 - IVS (France) - 4 enfants sur 10 ne jouent jamais dehors en semaine - Rapport - IVS 2015 (hors la recommandation est que les enfants 05 ans soit actif physiquement 3 heures par jour (compagne Manger bouger) La pratique de jeux en plein air chez les enfants de 3 à 10 ans dans l'étude nationale nutrition santé", rapport publié en 2015 par l'Institut de veille sanitaire - devenu Santé publique France en mai 2016.

→ 2018 - DGS Cohorte ELFE (France) - 68 % d'enfants de 2 ans sont devant les écrans tous les jours

cette tendance est à la hausse avec l'usage des smartphones et tablettes "Activités physiques et usage des écrans à l'âge de 2 ans chez les enfants de la cohorte ELFE", à la demande de la Direction Générale de la santé, Décembre 2018

LEODIAC Gillian Centre - Doctorante STAPS- FEDIAC Formations 2ème année - CPRE

I. Constat → quel impact sur la santé ?



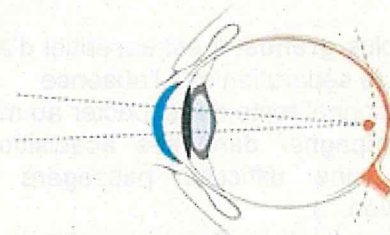
Obésité : dès 2 ans, l'activité physique et la sédentarité sont déterminantes - Cohorte ELFE

INSERM 2018

Le suivi d'une cohorte de plus de 800 enfants montre que le temps passé à jouer en plein air ou à regarder la télévision pendant la petite enfance est déjà prédictif du risque d'obésité ultérieur.



Depuis 40 ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25 % de leur capacité physique et cardiovasculaire : Fédération française de cardiologie - Dr François Carré - CHU - Rennes (2013)



œil myope

L'image formée est située en avant de la rétine

Tideman JWL, Polling JR, Hofman A, et al
Environmental factors explain socioeconomic prevalence differences in myopia in 6-year-old children
British Journal of Ophthalmology 2018;102:243-247.

Il est donc important pour nous d'offrir cette ouverture nécessaire au bien-être de l'enfant, jouant un rôle de prévention sur la santé.

Les plus grands de la structure participent à des activités à l'extérieur : bibliothèque et animations ateliers « bébés lecteurs » proposés par le Relais Petite Enfance, spectacles (Brikàbrak...), animations au Pôle International de la Préhistoire, aquarium, square, parc, pique-nique...

Pour certaines sorties, comme celle de fin d'année ou les spectacles alentours, les enfants s'y rendent en bus loué à une entreprise de transport.

Ces moments de découverte et d'expérimentation offrent l'occasion de s'ouvrir au monde environnant et permettent aux enfants de s'essayer à des formes diverses culturelles, artistiques ou tout simplement de loisirs tout en éveillant leur curiosité.

Les rencontres intergénérationnelles (EHPAD, école) sont programmées tout au long de l'année, notamment auprès des résidents de la maison de retraite, ce qui crée un sens et du lien. Les adultes et enfants partagent des moments à thème : Carnaval, galette des rois, Pâques... ou des temps de lecture, jeux de kermesse.... Ce sont des instants pour les petits et les grands, vécus dans la joie et le plaisir. L'attachement se concrétise dans le lien qui se crée pareil à un grand-parent avec son petit enfant.

Le contact avec la nature (parc, square, jardin) est privilégié ainsi que les activités qui s'y rapportent : ramassage des feuilles, observation des oiseaux, jardinage (création d'un petit potager, respect de la biodiversité) ...

Dans les moments de la vie quotidienne, les aliments proposés sont nommés au repas, le fruit peut être montré dans sa globalité avant d'être transformé...

L'équipe propose très régulièrement des ateliers de musique, de langage, de relaxation, danse, contes & histoires, tapis conte, kamishibaï, jeux de motricité, de transvasement.... Il existe également tous ces moments informels où l'enfant regarde un livre, écoute des chansons, chante avec l'adulte, fait une construction de légos ou met en place des séries, joue à des jeux symboliques...

Des intervenants extérieurs, toujours de qualité, viennent très régulièrement dans la structure pour partager un savoir-faire avec l'équipe et proposer des moments « exceptionnels » de ceux vécus les autres jours (musique, yoga & relaxation, contes & tapis contes autour du thème de la préhistoire, spectacle, mini ferme & ses animaux...).

d) L'aménagement

Un point important concernant la vie dans la structure se porte sur l'aménagement de la pièce à vivre ; là où les enfants sont pris en charge dans un espace peu cloisonné.

Ainsi pour chaque groupe d'âge qui se côtoie dans la salle, les enfants doivent y puiser de l'intérêt et pour le personnel, y accomplir ses tâches dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort.

Les bébés ont un endroit délimité par un claustra avec matelas pour y jouer tranquillement et acquérir par une motricité libre et sans entrave, les gestes et positions de façon aisée, sans contrainte ni danger pour eux (présence de hochets, petits objets de manipulation, miroir).

Les moyens qui commencent à exercer leur motricité (4 pattes, ramper...) peuvent se

déplacer dans la salle et utiliser à leur mesure et seuls, les différents modules pour monter, passer dessous, se cacher... pour les plus grands glisser sur le toboggan, sauter sur le trampoline, avancer sur des porteurs...

Le déplacement des enfants **pieds nus** est privilégié, sans chaussettes ni collants afin de limiter les risques de glissade ; pour certains modèles de chaussons, le manque de maintien au niveau des chevilles ne favorise pas un bon travail de la voûte plantaire.

Du fait du mélange d'âges dans une même unité de vie impliquant une proximité quasi permanente, des consignes sont à respecter impérativement par tous, comme ne pas faire du mal aux autres ni à soi-même, éviter autant que possible de jouer dans une agitation excessive... pour mieux préserver la tranquillité du groupe et l'environnement sonore des tout-petits. Un cadre est posé régulièrement et si celui-ci est transgressé, l'adulte peut redonner les règles à l'enfant et trouver avec lui une solution adaptée.

Chacun a la possibilité de se mettre à l'écart (s'allonger sur un tapis, s'isoler dans la cabane...).

Dans le cas où un enfant ne supporte plus la promiscuité des autres ou manifeste beaucoup de cris et de colère, il peut être accueilli dans le bureau, lui permettant de se poser, de faire un dessin, de jouer tranquillement... sans que cette mesure n'ait valeur de punition.

Le dortoir des plus grands est utilisé également pour la mise en place des activités, le matin et en fin d'après-midi (essentiellement durant la période hivernale).

Enfin, dès que le climat le permet, les sorties et les activités sont proposées dans le jardin attenant à la crèche.

e) L'égalité filles / garçons

Il n'existe pas de discrimination ni de clivage entre fille et garçon à la crèche. Les jeux symboliques (garage, dinette...) et de manipulation sont accessibles à tout le groupe. La façon dont le personnel (qui peut être mixte également) s'adresse aux enfants est respectueuse, sans surnom et de façon similaire pour les deux sexes, sans pratiques ni commentaires sexistes.

III/ LE PROJET SOCIAL et DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Centrée sur une dynamique ouverte aux besoins de la famille et du territoire dans leurs diversités et leurs complexités, la crèche prend en compte l'évolution et le changement de la société, des modèles familiaux et du contexte social.

Le village du Bugue, situé dans une zone très touristique de la Dordogne, allie modernité et ruralité. L'on constate un isolement de certaines familles et peu d'infrastructures aux alentours (bien que le nombre ait progressé depuis la date d'ouverture de la crèche).

Il n'existe pas non plus de transports collectifs, excepté la gare ferroviaire au Bugue.

La structure 'petite crèche' joue un rôle de prévention précoce et d'intégration, de lutte contre les exclusions et les inégalités. Elle s'intègre parfaitement dans l'environnement géographique, social et économique du lieu d'implantation.

Elle est présente pour donner un cadre de vie sécurisant à l'enfant dont la famille est en difficulté passagère ou non. Il peut arriver qu'elle accueille des enfants en urgence, suite par exemple à l'impossibilité pour un parent seul de s'occuper de son enfant en raison d'une maladie.... Les besoins peuvent être variés.

La famille devra fournir un justificatif (certificat, attestation...) répondant à l'accueil d'urgence.

Un travail de partenariat est réalisé avec les institutions et partenaires médico-sociaux : P.M.I., Conseil Général (assistant social, éducateur spécialisé...), CAMSP, CMS....

Les demandes d'accompagnement de familles dans certaines situations peuvent émaner des acteurs sociaux ou bien de l'équipe de la structure qui n'a pas vocation à répondre à toutes les situations complexes. La crèche peut ainsi faire appel et/ou relayer les familles vers d'autres services extérieurs tels que le CAMSP, CMPP, assistante sociale, médecin de P.M.I, puéricultrice de secteur....

Les besoins en terme d'accueil sont variables (travail saisonnier, à domicile, employés dans les entreprises alentours...). Plusieurs familles de 'néo ruraux' se sont installées dans le département depuis l'épidémie Covid en 2020.

Un travail en réseaux est mis également en place avec d'autres professionnels (directeurs de crèche, Centres Sociaux, RésautismeS...), par le biais de rencontres et de formations relatives au métier (communication, parentalité, handicap, continuité de direction...).

La place des familles :

nous accueillons un enfant non pas seul mais avec sa famille. Il nous est présenté par son parent ou l'adulte qui s'occupe de lui ; il a donc déjà une histoire personnelle, un vécu... Il est important que la relation qui s'installe avec les adultes soit basée sur la confiance et qu'à travers les échanges, au moment de l'inscription puis lors de l'adaptation, toute personne puisse poser ses questions, se confier, être entendue et conseillée, dans le respect des valeurs éducatives.

Les professionnels encouragent les parents à occuper leur place d'éducateur qui sont les premiers acteurs dans la vie de leur enfant. Par la communication et l'écoute, ils tentent d'apporter un soutien dans leur fonction parentale.

Durant l'année, les familles (parents, grands-parents) sont conviées à différents moments de fêtes dans l'établissement (Noël, kermesse de fin d'année, spectacles...).

La présence des parents est sollicitée lors des sorties (de fin d'année, spectacle jeune public...), les normes d'encadrement sont appliquées, les casiers judiciaires vérifiés par le gestionnaire.

Les parents ayant des talents de conteur, musicien, plasticien... peuvent proposer un temps d'animation aux enfants ; cela est vivement encouragé et réfléchi avec l'équipe quant à l'organisation et aux conditions nécessaires à leur présence.

Des moments de rencontre (à thèmes à la demande des familles) et d'information sont proposés au cours de l'année, une première réunion d'information se situe au mois d'octobre/novembre.

Les affiches à l'attention des familles sont mises dans l'entrée et sur le tableau d'affichage extérieur ; la plupart des informations sont transmises par mail et au moment de l'accueil du matin et du soir.

Un site internet de la Communauté de Communes présente les documents relatifs à la crèche (projet d'établissement, présentation, règlement de fonctionnement...) et communique certaines informations (dates des fermetures...).

Les consignes (Vigipirate...), numéros d'urgence, plan de la crèche, participation de la CAF... sont affichés au sein de l'établissement.

Les parents ont la possibilité d'adhérer à l'association « la Souris Jaune » qui se charge, avec le soutien de familles volontaires et quelques membres de l'équipe, d'organiser des festivités (vide-greniers, tombola...).

Les bénéficiaires engrangés par ces manifestations agrémentent le quotidien des enfants par : l'achat de jeux et matériels éducatifs supplémentaires, l'organisation de spectacles, la participation à des sorties, la présence d'intervenants extérieurs, l'achat pour chaque enfant d'un livre à Noël...

La santé des personnes et l'environnement :

sont des aspects essentiels à prendre en compte, les enfants étant les plus vulnérables aux facteurs environnementaux et à certaines maladies.

Bien accueillir un enfant, qui est en pleine construction, c'est aussi lui proposer une alimentation saine, variée et adaptée à ses besoins.

La crèche organise la confection des repas et des goûters ; les produits naturels, de saison et bio ainsi que le commerce local et responsable sont privilégiés (grande surface, marché, livraison...).

Le compostage des déchets alimentaires verts & végétaux est mis en place.

Un guide sur l'alimentation 'Petit guide de la diversité alimentaire – Mangerbouger.fr' est adressé aux familles lors de leur inscription.

Les mères qui le souhaitent peuvent poursuivre l'allaitement à la reprise du travail. L'organisation est réfléchie avec l'équipe et le respect des consignes d'hygiène (sur le tirage du lait, sa conservation et son transport) est demandé. Un espace est prévu à cet effet.

Le personnel tient compte également des allergies déclarées ; ce qui fera l'objet d'un P.A.I. signé par les 3 parties (famille, référent de la crèche et directrice).

Des contrôles sanitaires ont lieu régulièrement et la personne de restauration suit, au maximum tous les 2 ans, une formation de réactualisation sur l'hygiène alimentaire à appliquer en cuisine collective. Les menus pour la semaine sont affichés dans l'entrée ; ils répondent aux normes de diététique et aux règles mentionnées dans le registre GEMRCN.

Les repas proposés couvrent en partie les besoins nutritionnels journaliers des enfants, ils sont équilibrés et savoureux.

La crèche utilise très peu de produits transformés ; le sucre est limité (proposé essentiellement sous forme naturelle : sirop agave, confiture...) et il n'y a pas d'ajout de sel dans la confection des plats. Un repas végétarien est confectionné une fois par mois.

Le matériel utilisé ne contient pas ou peu de plastique (risque de contenir du bisphénol A), les ustensiles sont pour l'essentiel en pyrex, inox... pas de réchauffage au micro-ondes dans des récipients en plastique ni d'utilisation de film étirable.

Pour les soins d'hygiène corporelle, le personnel utilise des produits éco labélisés (crème de change et autres produits sans composants allergènes, sans risque pour la santé...), les couches sont de la marque ecolabel Love & Green.

Tous les produits achetés en magasin sont scannés avec les applications « Yuka » et « Quel cosmétique ».

Depuis 2018, la Communauté de Communes s'engage auprès de ses services à la pratique du « ménage sain », qui répond aux nouvelles normes de santé environnementale.

L'établissement s'inscrit depuis son ouverture dans une démarche en faveur du développement durable et de la santé environnementale et des personnes.

Les produits utilisés pour l'hygiène des locaux sont pour l'essentiel des produits naturels (savon noir, bicarbonate de soude...), ceux portant les labels (Ecocert...) et des microfibres.

Les produits ayant une action désinfectante, obligatoire en cuisine et pour le nettoyage des jeux et salle de change, sont validés au préalable par le Docteur Farbos de 'HABITAT SANTÉ-ENVIRONNEMENT' (HSEN propose un accompagnement dans l'utilisation de produits respectueux de l'environnement et sur des nouvelles pratiques d'entretien et de nettoyage sain).

La structure s'inscrit également dans une démarche de qualité de l'air (limitation des polluants à l'intérieur – vérification et nettoyage réguliers des systèmes de ventilation).

Pour éviter tout risque de sur-accident et respecter leur confort, le matériel utilisé destiné aux enfants est proportionné à leur taille. Il répond aux normes de sécurité pour les enfants de moins de 3 ans et est renouvelé dès que nécessaire.

Pour chaque nouvel achat concernant l'équipement et l'aménagement, les professionnels réfléchissent au confort d'utilisation et à sa maniabilité (poids, hauteur, praticité, etc....) dans un souci d'ergonomie et de confort au travail. Des formations sur les gestes et postures sont envisagées.

Un document unique d'évaluation des risques professionnels recense l'exposition aux risques pour chaque poste et les moyens de s'en protéger.

L'espace extérieur est sécurisé, exempt de dangers potentiels et entretenu régulièrement. Une inspection annuelle est effectuée par l'Apave.

Les activités de plein air sont favorisées pour le développement physique et le bien-être des enfants.

Le personnel encourage les pratiques respectueuses de l'environnement (recyclage, réduction de la consommation d'eau et d'énergie, réduction des déchets, utilisation de matériaux durables, diminution des photocopies...); l'équipe est sensibilisée aux enjeux environnementaux et au respect de la nature.

C'est par toutes ces pratiques menées tous ensemble, que l'on concourt à créer un environnement sain et propice à la santé des personnes.

IV / CONCLUSION

Un premier texte rédigé à l'ouverture de la structure en 2006, puis validé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Vallée de l'Homme » n°2014-37 le 30 janvier 2014, n'a cessé de s'étoffer au fil des mois.

Ce document, regroupant les différents projets (d'accueil, social...) est un support de réflexion et d'échanges avec les professionnels ; il est l'ossature du travail d'équipe, "le mettre en mots" des pratiques. Il peut se révéler utile au travail de rédaction des stagiaires ; quant aux familles et personnes extérieures, il permet de mieux connaître le métier de la Petite Enfance.

Son évolution est le fruit d'un travail de réflexion constant et d'un ajustement aux situations nouvelles, motivée par le jeune enfant et son bien-être, ainsi que la volonté d'avoir une démarche préventive, accompagnante et soutenante auprès des familles. L'équipe dans son ensemble est impliquée et engagée au quotidien dans le domaine de la petite enfance,

La crèche se doit d'être un lieu chaleureux où chacun peut s'y sentir à l'aise, elle fait partie intégrante du paysage local.

Un remerciement est fait pour toutes les personnes qui contribuent, chacun à leur niveau, au bon déroulement des journées vécues dans la crèche et à l'amélioration du service rendu aux personnes.

Fait à le Bugue, le 16/01/2024.

Pour le Président CCVH,

Par délégué,
le Directeur Général des Services
Ardéoin BOUCHERIE

Philippe LAGARDE.

La Directrice,



Florence EYROI.

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12



Avant 3 ans

L'enfant a besoin d'apprendre à se repérer dans l'espace et le temps

Jouez, parlez, arrêtez la télé



De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir ses sens sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille



De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet



De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges



Après 12 ans

L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

“ J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. ” Serge Tisseron

3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

À tout âge, limitons les écrans,
veillons à la qualité des programmes, invitons
les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait,
encourageons leurs créations.



3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Le meilleur des jouets, c'est celui qu'il fabrique ; le meilleur des écrans, c'est le visage de l'adulte.

Je préfère les jeux traditionnels et les histoires lues ensemble à la télévision et aux DVD.

Je laisse à mon enfant le temps de s'ennuyer pour imaginer ses prochains jeux.

La tablette, c'est fait pour jouer à deux.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je privilégie les jeux vidéo qu'on joue à plusieurs plutôt que ceux qu'on joue seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur Facebook.

Diffusons cette affiche.

Nous ne modifierons
notre relation aux écrans
que tous ensemble.



ères

C'est quoi les TND ?

Les troubles du neuro-développement (TND) peuvent apparaître dès le plus jeune âge.

Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif et/ou affectif et/ou psychomoteur, et engendrent des répercussions sur le comportement de l'enfant.

Quels sont les signes d'alertes ?

Certains signes peuvent vous alerter :

- **Votre bébé** ne tient pas sa tête à 6 mois, ne se met pas en position assise seul à 12 mois, ne marche pas à 20 mois...
- Ne babille pas, ne vous sourit pas, ne vous regarde pas ou peu, ne fait pas de gestes sociaux ou d'imitation (bravo, au revoir...).
- Présente des troubles du sommeil importants.
- Pleure de manière inconsolable et fréquemment.
- **Votre enfant** a une forte intolérance à la frustration avec mise en danger et agressivité.
- Présente des troubles alimentaires (refus des morceaux, de certaines textures...).
- Ne s'intéresse pas aux jeux d'encastrement, empilage, puzzle, gribouillage...
- A des difficultés à s'engager dans les échanges avec les enfants ou les adultes.
- Montre des difficultés pour s'adapter ou apprendre à l'école.

Ne pas perdre de temps...

L'identification rapide des écarts inhabituels de développement de l'enfant est importante.

Elle peut se faire par :

- Les parents et l'entourage proche.
- Les professionnels de la petite enfance.
- Les professionnels de l'Éducation Nationale.
- Un médecin ou autres professionnels de santé.

Elle permet une prise en charge précoce de l'enfant et une amélioration de son comportement.

Consulter un médecin

Toute inquiétude doit amener à une consultation avec votre médecin traitant, médecin de Protection Maternelle et Infantile, pédiatre ou médecin scolaire qui pourra ainsi orienter votre enfant vers la plateforme s'il le juge nécessaire.

Cette consultation de repérage confirmera ou non la présence d'éléments évoquant un TND par le biais du remplissage d'un livret spécifique, qu'il pourra ensuite transmettre à la plateforme qui étudiera la demande.



Avec quels professionnels ?

La plateforme est composée d'un médecin, d'une infirmière-puéricultrice/coordinatrice et d'une gestionnaire administrative et financière.

Elle s'appuie sur un réseau de professionnels qualifiés dans le repérage précoce des troubles du neuro-développement de l'enfant.

- Equipes de structures-médico-sociales publiques et associatives.
- Et de libéraux : Psychologues, psychomotricien(ne)s, ergothérapeutes, orthophonistes...

La plateforme s'assure de la sensibilisation des médecins généralistes, de PMI, pédiatres, des professionnels de la petite enfance, des équipes scolaires, au repérage des troubles de l'enfant.

Prise en charge financière

Pas d'avance de frais.

Dans le cadre de la PCO, tous les bilans et interventions sont pris en charge (forfait d'intervention précoce).

- Par l'assurance maladie pour les professionnels libéraux qui ne sont pas habituellement remboursés : psychologue, psychomotricien, et ergothérapeute.
- Par les établissements de structures médico-sociales dont les professionnels assurent des bilans et soins.

LE PARCOURS DANS LA PCO



NOUS CONTACTER

cd24.pco@dordogne.fr

05 53 02 02 99

PCO

Cité Administrative Bugeaud

CS70010

24016 PERIGUEUX CEDEX

OUVERTURE

Lundi - Mercredi

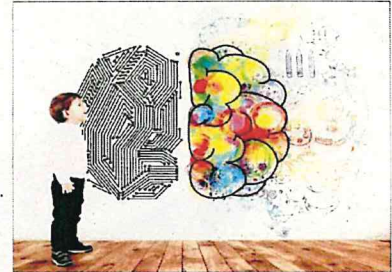
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi - Jeudi - Vendredi

De 9h à 12h



PLATEFORME DE COORDINATION des Troubles du Neuro- Développement PCO



Votre enfant est âgé de 0 à 7 ans, il présente des signes qui vous inquiètent dans son comportement et son développement ?

Une équipe de professionnels qualifiés est à votre disposition pour faciliter l'organisation d'un dépistage des troubles du neuro-développement et coordonner des prises en charge adaptées à votre enfant.

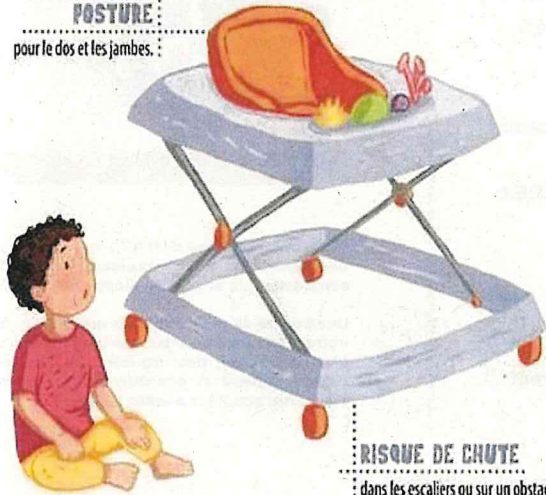
Conseil départemental 24 - PMS - C. Robbe-Jock - Ne manquez pas la voie pacifique

TROTTEUR OU YOUPALA INUTILE ET DANGEREUX !

IL NE PERMET PAS À L'ENFANT DE MARCHER PLUS TÔT.
AU CONTRAIRE, IL PRODUIT L'EFFET INVERSE !

**RISQUE
DE MAUVAISE
POSTURE**

pour le dos et les jambes.



RISQUE DE CHUTE

dans les escaliers ou sur un obstacle
pouvant occasionner un traumatisme
crânien.

C'est une source de danger inutile pour l'enfant qui est mis debout
et maintenu en équilibre de manière artificielle. Il risque de marcher
sur la pointe des pieds et est empêché de trouver son équilibre.

**C'EST EN LAISSANT L'ENFANT ÉVOLUER AU SOL
QU'IL APPRENDRA À MARCHER !**

C'EST AU SOL QUE L'ENFANT PRÉPARE LA MARCHÉ ET SON DÉVELOPPEMENT MOTEUR.



SE ALLONGER AU SOL



SE METTRE SUR LE CÔTÉ



SE SOULEVER



SE METTRE À 4 PATTES



SE RÉGRESSER



SE METTRE À GENOUX



SE TENIR DEBOUT

**RIEN NE SERT DE BRÛLER LES ÉTAPES :
C'EST EN LAISSANT L'ENFANT LES FRANCHIR
L'UNE APRÈS L'AUTRE, À SON RYTHME, QU'IL PROGRESSERA.**

LA QUALITÉ DE CET ÉQUILIBRE ET DE SES APPUIS
LUI SERVIRONT TOUTE SA VIE.

LES BONS GESTES À ADOPTER

POUR UNE GROSSESSE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN

Nous faisons entrer dans nos maisons toutes sortes de substances chimiques au quotidien (produits d'entretien, cosmétiques...). Dès la période intra-utérine, ces substances peuvent entrer en interaction avec le métabolisme vulnérable de bébé.



DANS MON LOGEMENT

J'aère mon logement tous les jours, au moins 10 min (même en hiver) pour renouveler l'air et je vérifie le bon fonctionnement de ma ventilation.



Je m'abstiens de fumer et je demande à mon entourage de ne pas fumer à l'intérieur.

PRÉPARER LA CHAMBRE DE BÉBÉ

Je planifie les travaux de la chambre de bébé au plus tôt (au moins un mois avant son arrivée). J'aère longuement et régulièrement la pièce.



Lorsque cela est possible, j'évite de faire les travaux moi-même. Les matériaux et meubles neufs peuvent émettre des substances chimiques pouvant être toxiques.

DANS LA SALLE DE BAIN

Je limite le nombre de produits cosmétiques. Je privilégie les plus simples et naturels (liste d'ingrédients courte) et ceux porteurs d'un label reconnu*. Je me renseigne sur le bon usage des huiles essentielles.



Je diminue les produits en spray (parfums, laques) qui peuvent me faire inhaler des substances nocives.

LE MÉNAGE

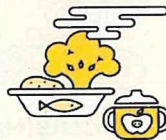
Je limite le nombre de produits ménagers. Je privilégie les produits simples et naturels (bicarbonate de sodium, vinaigre blanc, savon noir) ou les produits porteurs d'un label reconnu*.



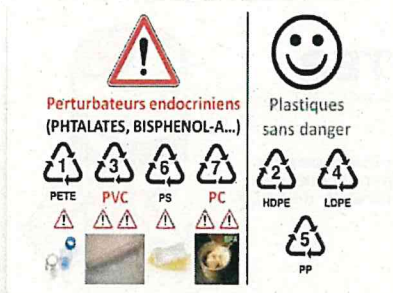
J'évite les produits d'ambiance (encens, désodorisants, bougies parfumées) qui peuvent émettre des substances chimiques pouvant être toxiques.

À LA CUISINE

Pour limiter les éventuels résidus de pesticides, j'épluche et je lave les fruits et légumes. Je privilégie les récipients en verre pour conserver et réchauffer mes aliments.



J'évite de réchauffer les repas dans des récipients en plastique, la chaleur pouvant permettre la migration de substances dans les aliments.



LES BONS GESTES À ADOPTER POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR BÉBÉ

À la naissance, l'organisme immature des enfants est plus perméable aux produits présents dans leur environnement : ainsi les bébés sont particulièrement vulnérables à la présence de substances toxiques dans leur quotidien.



LA CHAMBRE DE BÉBÉ

J'aère une fois par jour, au moins 10 min la chambre de bébé, pour renouveler l'air et éliminer les polluants qui peuvent être émis par certains matériaux (peintures, meubles, décoration).



J'évite les produits d'ambiance dans la chambre de bébé. Ils peuvent émettre des substances chimiques pouvant être toxiques.

DANS LA SALLE DE BAIN

Je suis vigilant(e) dans le choix des produits : j'évite les produits sans rinçage, je privilégie les produits simples, naturels ou labellisés*. Je préfère pour la toilette de mon enfant, l'eau et le savon surgras.



Je limite le nombre de cosmétiques : la peau de bébé est plus sensible à certaines substances qui peuvent être présentes dans les cosmétiques. Je ne parfume pas bébé.

LES VÊTEMENTS DE BÉBÉ

J'achète des vêtements plutôt simples sans motifs et imprimés plastifiés qui peuvent contenir des substances indésirables.



Je ne mets pas la peau fragile de bébé en contact avec des vêtements neufs sans les laver avant.

LES JOUETS

Je lave ou j'aère tous les jouets et peluches avant de les donner à bébé.



Je ne laisse pas bébé porter n'importe quel jouet en plastique à la bouche, car il peut contenir des substances chimiques pouvant être toxiques.

LA CUISINE

Je préfère les biberons en verre. Pour limiter les éventuels résidus de pesticides, j'épluche et je lave les fruits et légumes pour les repas de mon enfant.



J'évite de réchauffer les repas de bébé dans des récipients plastiques car la chaleur peut permettre à certaines substances de migrer dans les aliments.

*quelques labels de confiance :



pour en savoir plus découvrez les guides Nesting sur www.nesting.org

